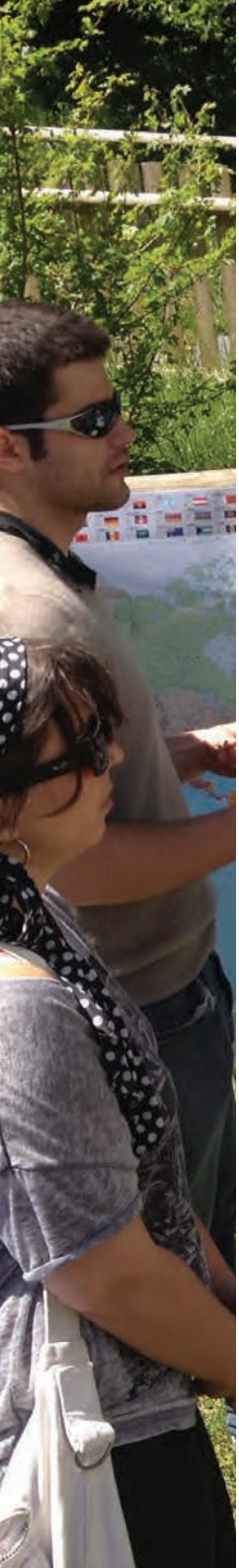

Certificat Complémentaire

DIRECTION D'UN ACCUEIL DE LOISIRS

« Pour diriger un accueil collectif de mineurs »

• **Le Certificat Complémentaire est une formation en alternance qui vise à compléter la formation des professionnel.le.s souhaitant diriger des Accueils Collectifs de Mineurs.**

Elle concerne les titulaires de tous les autres BPJEPS dont la mention n'est pas Loisirs Tous Publics. Elle concerne également les titulaires des BEES sous certaines conditions, BEATEP autre que Activité Sociale et Vie Locale, DEJEPS et DESJEPS

• Aux CEMÉA, le CC c'est :
- 5 mois de formation (à titre indicatif de mai à septembre),
- 98h en organisme de formation et 98h minimum d'alternance d'expériences pratiques.
- une expérience de direction de 18 jours

• **CONDITIONS D'ACCÈS**

- être titulaire de l'une des formations relatives au secourisme suivantes en cours de validité : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU 1 ou 2, SST.

- être admis.e en formation ou être titulaire d'une spécialité ou d'une mention du BPJEPS, du DEJEPS ou du DESJEPS.

- être capable de justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de 28 jours dans les 5 ans qui précèdent l'entrée en formation, au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

Pour que ce Certificat Complémentaire soit validé, il faut que le.la candidat.te suive et valide l'intégralité du parcours de formation.

Il faut également : une structure d'alternance, un financement, et avoir complété le dossier d'inscription.

«Taux de réussite aux Ceméa Nouvelle-Aquitaine : 100 % »

Les + du CC avec les CEMÉA

+ Une session de 6 jours dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre du dispositif Erasmus+.

+ Devenir directeur d'ACM en 6 mois.

+ Une individualisation de la formation et un accompagnement personnalisé.

+ Possibilité de formation en contrat d'apprentissage.

+ Tous nos CC DACM sont couplés à une UC3 de BPJEPS LTP et éventuellement à un BAFD. Vous intégrez donc un groupe dynamique facilitant les échanges professionnels.

• OBJECTIFS

Diriger un accueil collectif de mineurs :

- Inscrire son action dans le contexte réglementaire politique et social d'un accueil collectif de mineurs
- Conduire un projet pédagogique en accueil collectif de mineurs
- Gérer le personnel d'un accueil collectif de mineurs
- Assurer la gestion d'un accueil collectif de mineurs

• ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation comprend trois phases

1) Connaissances de base

Élaboration du projet pédagogique et préparation d'un ACM. Ceci permettra de poser les bases nécessaires à la préparation des mises en situation pédagogique.

2) Expérience de direction en situation dans un Accueil Collectif de Mineurs

Mise en situation pédagogique en tant que directeur ou directeur adjoint (selon le type d'ACM) de 18 jours au minimum dans un centre déclaré auprès du service administratif et réglementaire compétent.

3) Analyse de l'expérience de direction et retour sur la formation

Cette étape se déroulera à Lisbonne, au Portugal dans le cadre du dispositif Erasmus +. Un retour sur les expériences pratiques, la formalisation du rapport de direction, des apports théoriques complémentaires et un bilan de la formation seront menés dans une logique d'individualisation des parcours de formation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 8 à 24 stagiaires

DURÉE

400h aux CEMEA et 300h minimum en structure. Pour les personnes déjà en postes ces heures sont comprises dans le cadre habituel de leur temps de travail

TARIF

3 900€

Formation prise en charge à 100% dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

CONTACTS

Pour obtenir plus d'information, un devis personnalisé ou dossier d'inscription :

Franck ELIA ou
Sylvie DELHOUME

secretariat@cemea-na.fr

DATES D'OUVERTURE

• **Ouverture à Biarritz > 07/06/21 au 18/01/22**

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dépôt des dossiers : 24/05/21
- Sélection : 28/05/21
- Informations collectives : Nous contacter

DATES D'OUVERTURE

• **Ouverture à Bordeaux > 03/05/2021 au 14/02/2022**

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dépôt des dossiers : 16/04/21
- Sélection : 23/04/21
- Informations collectives : 06/04/21

DATES D'OUVERTURE

• **Ouverture à Poitiers > 07/06/2021 au 05/07/2022**

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dépôt des dossiers : 25/05/21
- Sélection : 31/05/21
- Informations collectives : Nous contacter

DATES D'OUVERTURE

• **Ouverture à Limoges > 24/01/2022 au 21/10/2022**

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dépôt des dossiers : 10/01/22
- Sélection : 17/01/22
- Informations collectives : Nous contacter

DATES D'OUVERTURE

• **Ouverture à Bordeaux > 10/01/2022 au 24/11/2022**

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dépôt des dossiers : 13/12/21
- Sélection : 17/12/21
- Informations collectives : 03/05/21

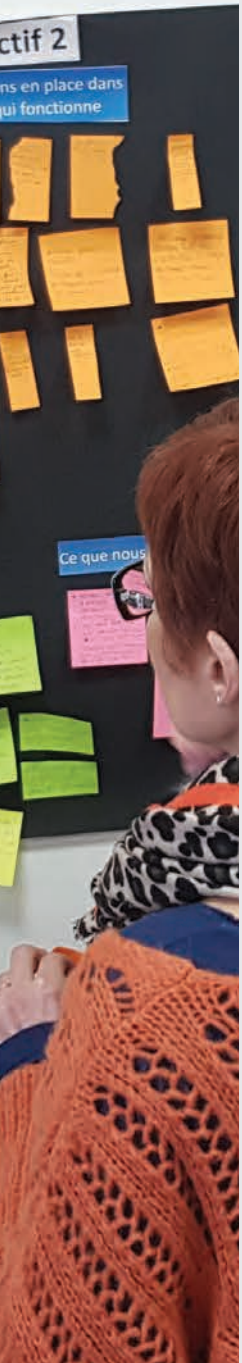

MÉTHODES MOBILISÉES

Chaque formation est construite à partir de méthodes d'éducation active, alternant apports théoriques, mises en situations et réflexions collectives. L'équipe de formateur.rices s'appuie notamment sur :

- Le vécu et les projets de participant.e.s
- Des analyses issues de la pratique, de l'observation et de la réflexion des participant.e.s
- Des analyses issues de l'apport de textes et/ou d'images et/ou d'outils audiovisuels
- Des études de situations et des échanges collectifs
- De l'appropriation et/ou l'élaboration de méthodes et/ou d'outils, de documents écrits
- Une alternance des temps de travail en grands groupes, en petits groupes et individuel

MOBILITÉ

Dispositif du programme Erasmus +
pour l'Enseignement et la Formation Professionnelle

Nos sessions intègrent pour tous les participants un module de formation qui se déroulera à l'étranger, dans un pays de l'Union Européenne. Cette immersion (stage d'une semaine), permet aux professionnel.les en formation de se sensibiliser aux enjeux et pratiques de l'éducation interculturelle et de la citoyenneté européenne.

Cet axe de formation a pour objectifs de permettre aux stagiaires d'acquérir des connaissances sur l'environnement et les métiers de l'animation et du travail social dans un pays de l'UE et de développer des compétences sociales et interculturelles d'adaptation pour travailler en équipe internationale. Un accompagnement pédagogique sera proposé pour favoriser la découverte du milieu professionnel et de l'environnement socio-culturel du pays d'accueil.

Ces apports sont de réels atouts pour la formation. Ils leur permettront également de développer, dans leur pratique professionnelle, des projets à dimension européenne et interculturelle ainsi que de nouveaux réseaux d'échanges entre structures de l'animation.

Pour plus d'information contactez le référent mobilité :
eric.gallibour@cemea-na.fr

FINANCEMENT

• Compte Personnel de Formation (CPF), contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, dispositif Pro-A, prise en charge par un OPCO, prise en charge par un employeur.

• Possibilité de financement Région et Pôle Emploi pour les demandeurs.euses. d'emploi.

• Les formations précisant "Dans le cadre du plan régional de formation" sont des formations potentiellement financées par le Conseil Regional Nouvelle-Aquitaine en fonction des résultats aux tests de sélection.

ACCESSIBILITÉ

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les locaux sont adaptés pour l'accueil de personnes en situation de handicap. Pour l'adaptation des moyens de la prestation prendre contact avec la référente handicap : lea.launais@cemea-na.fr

L'ENGAGEMENT QUALITÉ DES CEMÉA

POUR LA FORMATION DES PROFESSIONNEL.LE.S DE L'ANIMATION

L'éducation nouvelle, dans la formation, se traduit par :

- la prise en compte de l'individualité par un parcours différencié et adapté autant que possible à chaque stagiaire selon ses capacités et son rythme d'acquisition.

- la prise en compte du milieu de vie et les communications avec autrui.

- l'ouverture sur l'environnement doit être source d'intérêt et de motivation. L'apprenant.e est au coeur de son propre apprentissage. La formation s'intéresse davantage à la manière dont chacun.e s'y prend pour apprendre. Elle s'appuie sur les activités et les interactions entre apprenant.e.s et permet que le groupe favorise les formes d'apprentissage coopératif.

- la prise en compte des représentations des apprenant.e.s sur les objets d'apprentissage.

- la possibilité pour les formateurs et stagiaires de réguler leurs pratiques, la dimension formative de l'évaluation est utilisée. Elle vise une plus grande autonomie des stagiaires.

C'est par l'éducation nouvelle et les méthodes d'éducation active que la formation répond le mieux à son objectif historique d'émancipation et de participation.

Pour les CEMÉA, exercer les métiers de l'animation, c'est :

- participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations,

- favoriser le développement des liens sociaux,

- agir pour l'autonomie des personnes et des groupes,

- soutenir la transformation des dynamiques de territoire,

- contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative,

- aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations,

- agir pour le développement des pratiques culturelles de tous.tes,

- sensibiliser les personnes au « vivre ensemble » et à l'interculturel.

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
Direction régionale et départementale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale Nouvelle-Aquitaine

Les CEMÉA sont une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique depuis 1966. Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°72330434733 auprès du Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine. Numéro de SIRET : 482 769 007 00022

Les CEMÉA disposent d'une habilitation quinquennale en tant qu'organisme de formation délivrée par le DRAJES Nouvelle-Aquitaine. Certaines formations sont en cours d'habilitation.